

**DAJI/2018/Décision/Don/09**

Décision portant approbation de don à l'Université d'Aix-Marseille pour le compte de l'Institut d'Histoire de la Philosophie

## Le Président d'Aix-Marseille Université

**Vu** le Code de l'éducation,  
**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,  
**Vu** la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière de dons et de legs,  
**Vu** le courrier émanant du Professeur Jacinto Rivera de Rosales, Président de l'Internationale Fichte Gesellschaft en date du 14 mai 2018,

### DÉCIDE

**Article 1 :**

Est accepté un don d'un montant de 5000,00 € émanant de l'Internationale Fichte Gesellschaft, au bénéfice de l'Institut d'Histoire de la Philosophie, afin de participer à l'organisation du Congrès International Fichte qui se tiendra les 4,5 et 6 octobre 2018.

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 23 mai 2018

  
**Yvon Berland**  
Président d'Aix-Marseille Université

